

Séminaire TRP

Jeudi 16 juillet 2020

1 – Ouest Aveyron Communauté : d'un territoire de projets à un projet de territoire ISO 26 000





**UEST
AVEYRON
communauté**

29 communes
29 000 habitants



UN TERRITOIRE DE PROJETS

www.ouestaveyron.fr

4 pôles de compétences / projets



Principaux projets engagés depuis 2017

Volet organisationnel / ingénierie :

- Montée en compétences en interne par une dizaine de recrutements : ingénieur SI, ingénieur agronome, manager de territoire, chef de projet énergies renouvelables, etc.
- Structuration des Directions d'OAC (partage d'un socle de valeurs et de compétences : charte du management) et d'une Direction Générale
- Mise en place de démarches qualité / management par les processus : certification ISO 9001 « accompagnement des porteurs de projets d'entreprises »
- Renforcement de l'approche « métiers » et numérisation
- Développement de nouveaux modes de gestion « coopératifs » sur des périmètres et échelles territoriales variables : SCIC, SPL

Quelques projets phares :

- Transition énergétique : création d'EnerCOA
- Développement économique : démarche interentreprises Dyneco, stratégie entrepreneuriat, Tiers-Lieu, Basti'Kdo
- Agriculture, Agroalimentaire, Alimentation : Projet Alimentaire Territorial, filière viande, pôle de compétences territorial 3A
- Tourisme : destination « Bastides & Gorges de l'Aveyron », création d'Ouest Aveyron Tourisme, projet Tiers-lieu Tourisme & Patrimoine



La démarche RSO





OUEST AVEYRON
communauté

Les engagements de la RSO

1	Engagement 1 : Mettre en place une gouvernance responsable	PA 1	Intégrer la démarche RSO à la stratégie territoriale
		PA 2	Garantir les conditions d'une gouvernance territoriale responsable
2	Engagement 2 : Respecter les droits des personnes	PA 3	Respecter l'individu, sa dignité et ses droits fondamentaux
		PA 4	Prévenir toute forme de discrimination et promouvoir l'égalité des chances
		PA 5	Protéger les données personnelles et/ou confidentielles des parties prenantes
3	Engagement 3 : Développer des relations et conditions de travail responsables	PA 6	Contribuer à la gestion dynamique des compétences et à la pérennisation des emplois
		PA 7	Favoriser la qualité de vie au travail
		PA 8	Créer les conditions du dialogue social sous toutes ses formes
		PA 9	Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs
		PA 10	Développer les compétences du capital humain
4	Engagement 4 : Préserver l'environnement	PA 11	Assurer un système de rémunération équitable et transparent
		PA 12	Déployer une démarche structurée de protection de l'environnement
		PA 13	Écoconcevoir l'aménagement du territoire
		PA 14	Minimiser les consommations de ressources
5	Engagement 5 : Développer l'éthique dans les relations d'affaires	PA 15	Limité au maximum les pollutions et nuisances de tous types
		PA 16	Prévenir tout acte de corruption active ou passive
		PA 17	Garantir les conditions d'une concurrence loyale
6	Engagement 6 : Respecter les intérêts des citoyens	PA 18	Agir en faveur de la responsabilité sociétale avec les fournisseurs
		PA 19	Créer des liens durables et de confiance avec les fournisseurs
		PA 20	Prendre en compte l'avis des citoyens dans le projet de territoire
		PA 21	Garantir la sécurité des citoyens et protéger leur santé
7	Engagement 7 : Créer les conditions du développement local et soutenir les initiatives d'intérêt général	PA 22	Développer une offre de services responsable répondant aux attentes et besoins des citoyens
		PA 23	Garantir l'accès aux biens et services essentiels ou d'intérêt général
		PA 24	Créer les conditions du développement socio-économique du territoire
		PA 25	Soutenir les initiatives d'intérêt général et solidaires



Le projet de territoire RSO

- Un projet co-construit avec les communes, les habitants et les forces vives du territoire
- Une vision prospective à 20 ans
- Une imbrication « Projet de territoire / Projet d'administration »
- Une logique RSO qui structure le Projet en transversal
- Un espace d'expérimentation, d'innovation
- Un développement des coopérations, de modèles hybrides

[Carto PdT](#)



2 – EnerCOA : un développement partagé des énergies renouvelables



Genèse de la création d'EnerCOA

Le diagnostic (chiffres de 2014)

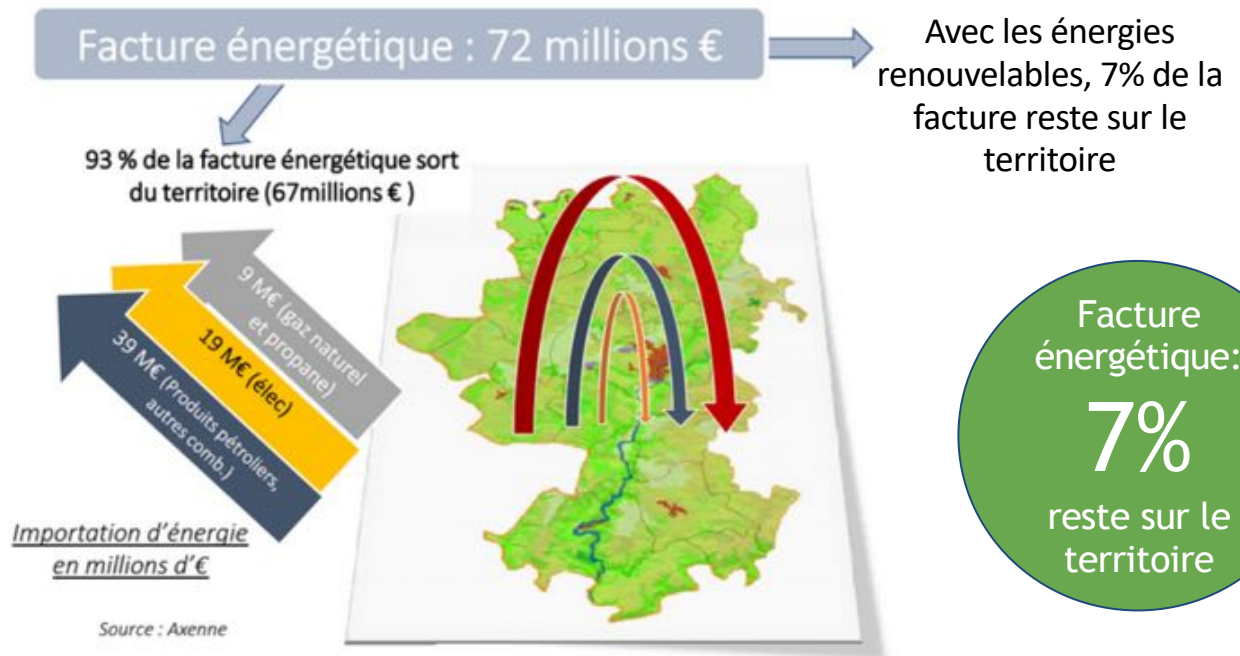
Dépendance
énergétique:

87%

Facture
énergétique:

93%

sort du
territoire

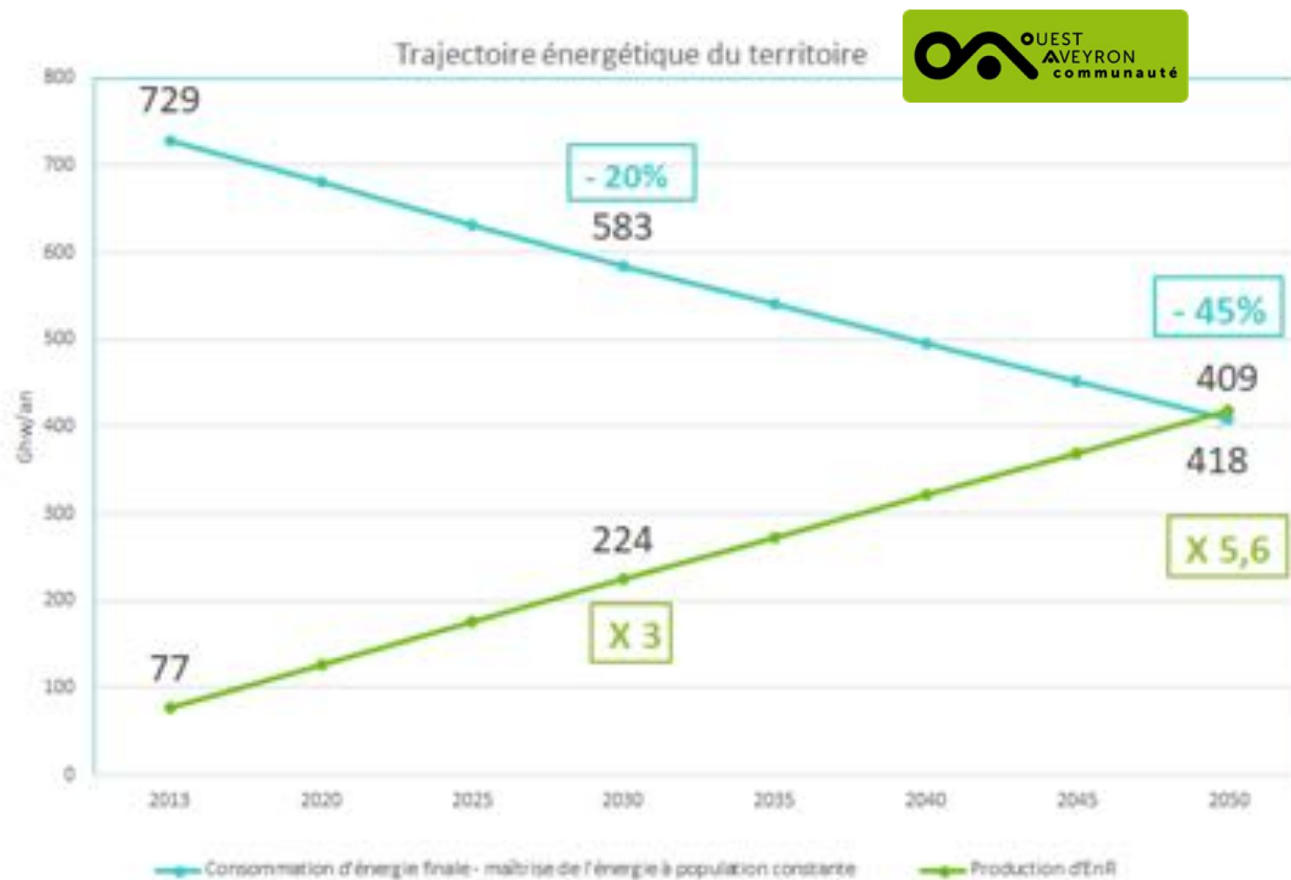


Genèse de la création d'EnerCOA L'objectif

1 objectif :
Devenir un
territoire à
énergie positive
(TEPOS) en 2050

=

atteindre l'équilibre
entre consommation
et production
d'énergies
renouvelables locales



« EnerCOA » Le projet, les valeurs

Du local au global : développer ensemble les énergies renouvelables de l'Ouest Aveyron, un projet d'intérêt collectif au bénéfice des citoyens, du territoire et de la planète...

- Un projet au service de la **transition énergétique et écologique**, atténuant l'impact de nos activités humaines sur l'environnement
- Un projet favorisant le **développement économique local** visant à réaliser et exploiter des **projets rentables** sur le territoire
- Un projet créant du **lien social** fondé sur une entreprise **solidaire** au **fonctionnement démocratique** et à la lucrativité limitée
- Le multi sociétariat : **implication de tous** (citoyens, associations, entreprises et collectivités)

Un projet

Économique
Écologique
Solidaire
Local



Objet de la SCIC (Article 4 des statuts)

page 6 exemplaire consultable sur place

La coopérative a pour objet de **promouvoir, de développer et produire des énergies renouvelables** en alternative aux énergies fossiles et fissiles, sur l'Ouest Aveyron et les territoires voisins, dans le cadre d'un projet visant l'autonomie énergétique et contribuant à la transition écologique, notamment :

- soutenir et réaliser des actions et projets s'inscrivant dans la transition écologique (économies d'énergie, sobriété énergétique, ...).
- associer à ce projet des acteurs locaux (citoyens, collectivités territoriales, entreprises), soucieux d'agir dans l'intérêt collectif;
- s'assurer que les bénéfices générés servent essentiellement à l'intérêt collectif local et à assurer sa propre pérennité;
- vendre l'énergie produite, tout en veillant à la maîtrise des coûts à toutes les étapes du projet.



« EnerCOA »
La SCIC

UNE SOCIÉTÉ



- Société de personnes qui prend une forme commerciale : SA, SAS ou SARL
- Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et soumise aux impôts commerciaux
- Soumise aux impératifs de bonne gestion et d'innovation

COOPÉRATIVE



- 1 personne = 1 voix en assemblée générale
- Valeur nominale de la part sociale fixée par les statuts
- Capital variable (libre entrée et sortie de sociétaires)
- Lucrativité limitée par la mise en réserve des excédents : au moins 57,5 % du résultat affecté aux réserves dites « impartageables »

D'INTÉRÊT COLLECTIF



- L'objet de la société revêt un caractère d'utilité sociale
- Permet d'associer toute personne physique ou morale de droit privé ou de droit public autour du projet commun
- Minimum 3 catégories différentes de sociétaires (dont obligatoirement les salariés et les bénéficiaires)

Plus d'infos sur les SCIC sur : <http://www.les-scic.coop>



Les caractéristiques de la SCIC EnerCOA

- ▶ Prix de la part sociale fixé statutairement à **100 €**
- ▶ Forme commerciale : SAS (Société par Actions Simplifiée) à capital variable
- ▶ 7 catégories de sociétaires réparties en 3 collèges de vote (cf diapo suivante)
- ▶ un conseil coopératif (= conseil d'administration) de 3 à 18 administrateurs

NB : Les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics territoriaux ne peuvent détenir plus de 50 % du capital.



	Catégories	Définition	Collèges de vote	% de vote
1	Producteurs personnes physiques	Toute personne physique, concourant à la promotion, au développement et à la production des services et des activités de la scic	Producteurs	40%
2	Producteurs personnes morales	Toute personne morale privée, concourant à la promotion au développement et à la production des services et des activités de la scic		
3	Producteurs collectivités et leurs groupement	Toute personne morale publique, concourant à la promotion, au développement et à la production des services et des activités de la scic		
4	Salariés	les salariés de la coopérative		
5	Citoyens Coopérateurs	Toute personne physique qui bénéficie à titre gracieux ou onéreux du projet par ses activités et/ou appuie le développement de la coopérative	Citoyens Coopérateurs	40%
6	Acteurs territoriaux	Toute personne morale privée qui bénéficie du projet par ses activités et appuie le développement de la coopérative	Acteurs territoriaux	20%
7	Collectivités et leurs groupements, organismes publics	Toute personne morale publique qui appuie le développement de la coopérative		

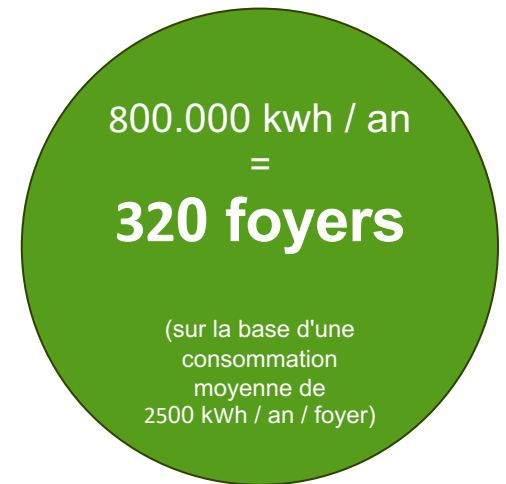
► **Projet 1 : Filière photovoltaïque sur toiture**

Pourquoi ce choix ?

- réel potentiel identifié (cf diapo suivante)
- technologie maîtrisée et risques limités
- délais d'exécution relativement courts
- modèle économique fiable

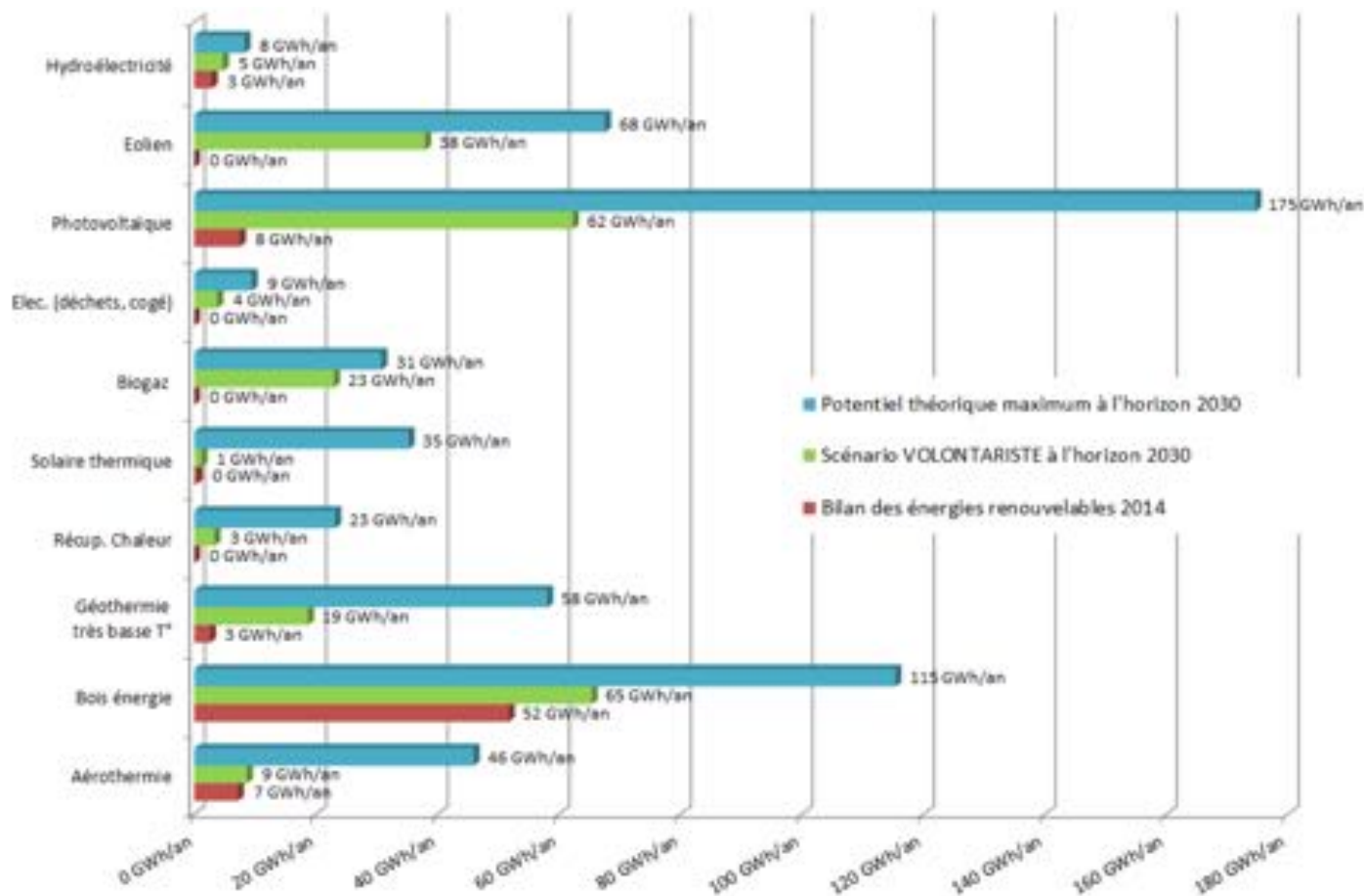
12.000 m² de surface analysés (48 bâtiments publics étudiés)
principalement sur le territoire de la communauté de communes OAC

= un premier ensemble de 800.000 kwh / an environ réparti en 13 toitures
(cf diapo suivante)

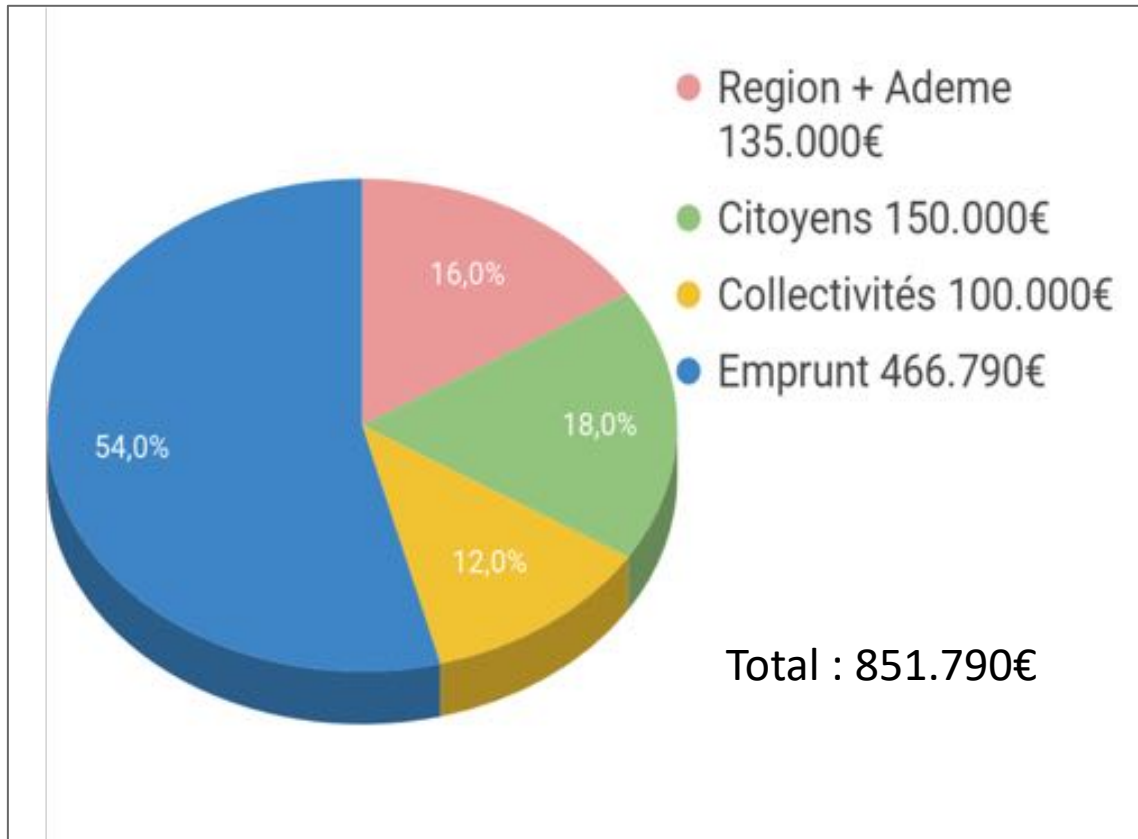


► **Projets futurs** : pour s'inscrire dans une trajectoire TEPOS (Territoire à Énergie Positive), EnerCOA pourra s'ouvrir à d'autres modes de production d'énergies renouvelables.

Potentiels de production EnR Ouest Aveyron Communauté - 2014 (GWh/an)



« EnerCOA » Budget et financements



RÉGION OCCITANIE :

Subvention 1€ citoyen = 1€ Région
(dans la limite de 100.000 euros et
500 euros par coopérateur)

ÉPARGNE LOCALE:

Objectif sur 3 ans : 150.000 € de
capital social issus du territoire